

Lancement du tiers-lieu solidaire, interculturel et intergénérationnel : L'Assembley à Yvetot

Installée dans une ancienne chapelle, la médiathèque *L'Assembley* se transforme aujourd'hui en tiers-lieu solidaire, interculturel et intergénérationnel, ouvert sur le territoire. Impulsé par les personnes âgées et les équipes de l'EHPAD *Les Dames Blanches*, avec le soutien de la communauté de commune Yvetot Normandie, ce projet entend favoriser le faire ensemble et la transmission des savoirs. Il contribuera à renforcer le rôle citoyen et l'autonomie des résidents ainsi que la vie sociale et culturelle des habitants du Pays de Caux, à travers des espaces de rencontre : pôle littéraire, pôles de création, café associatif... La soirée de lancement, ouverte au grand public, aura lieu le 24 avril aux *Dames Blanches* (Yvetot), en présence notamment des partenaires qui ont soutenu le projet.

■ La genèse du projet : une aventure partenariale

Comme le rappelle Jean-Yves Dayt, directeur de la résidence : « Depuis sa création en 1830, *Les Dames Blanches* ont toujours été un espace de rencontre. Avant de devenir une maison de retraite, l'établissement a été une école et un hôpital. Les valeurs d'entraide et de partage font partie de l'ADN du lieu. » Lors de la rénovation de l'EHPAD en 2010, le choix a ainsi été fait de sauvegarder la chapelle datant du XIX^e siècle et d'en faire une médiathèque accessible aux résidents et au grand public : *L'Assembley*.

15 ans après son ouverture, les équipes de la médiathèque et des *Dames Blanches*, ainsi que les résidents, ont souhaité donner une nouvelle dimension au projet. « Nous vivons dans une société qui voit le déclin de sa vie communautaire. Or, 35 % des 25-39 ans se déclarent souvent seuls et 1,5 million de personnes âgées de plus de 75 ans souffrent d'isolement social modéré ou sévère. Le concept de tiers-lieu, tel qu'il a été défini par le sociologue américain Ray Oldenburg, constitue une réponse adaptée aux besoins des populations de disposer d'un espace, hors domicile et hors travail, qui stimule les liens sociaux, encourage la créativité et permette de s'impliquer dans des projets ou des associations. Avec la médiathèque, nous avons le terreau idéal pour créer cet espace. »

Le projet a ainsi vu le jour et c'est grâce au soutien précieux de partenaires engagés qu'il s'est concrétisé : la communauté de communes Yvetot Normandie, l'ARS de Normandie, le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire, la CNSA, la Fondation des hôpitaux de France, la Fondation Sense, et Logeal Immobilière. Le projet a déjà bénéficié de près de 545 000 euros de subventions et de dons.

■ Un espace solidaire, interculturel favorisant le faire ensemble et la transmission des savoirs

Une première partie des travaux a consisté à rénover le parvis de l'édifice. Les 245 m² intérieurs vont être réaménagés en conservant les éléments patrimoniaux tels que les 13 vitraux. Un escalier et une passerelle seront construits pour permettre l'accès à un deuxième étage. Dans l'un des espaces où sera préservé l'effet tout hauteur de la chapelle, une scène sera installée pour accueillir des performances, des spectacles, des concerts.

Le tiers-lieu s'articulera autour de plusieurs pôles d'activités : un espace littéraire, un espace jeux, un espace de création de type fablab, un café solidaire... Virginie Fernandez, animatrice et art-thérapeute, pilotera cette nouvelle *Assemblée* et veillera à animer la communauté. « *Nous avons imaginé ce lieu comme un espace open source où les gens vont pouvoir échanger gratuitement leurs connaissances et leurs créations. Tout le principe du projet repose sur le « faire ensemble » et sur la transmission des savoirs. Le tiers-lieu sera ouvert à tous les âges. Des créateurs mettront en place des ateliers diversifiés. Chaque participant sera libre de proposer à son tour des activités. Les résidents des Dames Blanches pourront prendre une part active à l'animation : en donnant un coup de main à l'accueil ou au café associatif, mais aussi en organisant des activités. Cette dimension du projet est importante pour nous qui avons déployé la méthode Montessori dans notre établissement.* »

À partir de fin avril, les premiers ateliers seront lancés pour une durée de 6 mois. « *Tous les mercredis après-midi, auront lieu des Syjunta, des ateliers créatifs et gourmands, tout droit venus de Suède. Les participants se verront proposer un atelier manuel (scrapbooking, vannerie de papier, terrarium, aquarelle, etc.) ou un atelier de cuisine. Le goûter préparé lors de l'atelier cuisine permettra de réunir tout le monde dans une ambiance conviviale pour échanger sur ce que chacun a réalisé. Ces premiers mois d'ouverture vont nous aider à faire connaître notre projet.* » Le tiers-lieu fermera ensuite ses portes pour effectuer les travaux d'aménagement de l'intérieur. La réouverture se tiendra en 2026.

Pour Jean-Yves Dayt, monter un tel projet revient à relever de nombreux défis : « *Nous avons été confrontés à des questions juridiques pour définir le statut le plus adéquat de la structure, financières afin que le lieu devienne autonome économiquement, ou encore d'aménagement, car il est important de créer un espace qui soit beau et dans lequel les gens se sentent bien. Le prochain enjeu sera celui de l'attractivité. Il va falloir donner envie aux habitants de pousser les portes de L'Assemblée. Mais l'aventure est galvanisante et prometteuse. Nous avons la certitude qu'elle va nous aider à faire évoluer l'image des maisons de retraite, à faire reculer les idées reçues, et à décroquer les différents lieux de vie et d'activité pour une société plus inclusive.* »

CONTACTS

Jean-Yves Dayt

Directeur des Dames Blanches et de L'Archipel
jean-yves.dayt@fondationpartageetvie.org
T. 02 35 95 08 76 / 02 32 82 64 00

Catherine Schwartz

Directrice de la Communication de Partage et Vie
catherine.schwartz@fondationpartageetvie.org
T. 01 58 07 16 00

La Fondation Partage et Vie

Acteur non lucratif majeur pour l'accueil et l'hébergement des personnes âgées dépendantes ou en situation de handicap, Partage et Vie gère 136 établissements médico-sociaux et sanitaires. La Fondation accompagne également les personnes à domicile via des plateformes de téléassistance de proximité, des services d'aide à la personne, de soins infirmiers ou d'hospitalisation à domicile. Partage et Vie agit contre toutes les formes de dépendance liées à l'âge, à la maladie et au handicap. Elle est gestionnaire des EHPAD Les Dames Blanches et L'Archipel.

Pour en savoir plus sur le tiers-lieu *L'Assemblée* et faire un don, cliquez [ICI](#)